

Crèches et start-up font la paire

Hier, l'association « Nice Start(s) up » et cinq structures mixtes ville-entreprises ont signé un partenariat. L'objectif est d'offrir aux parents plus de facilités pour faire garder leurs enfants

C'est dans le salon Chéret, au second étage de la mairie de Nice, que l'association « Nice Start(s) up » et cinq entreprises de crèches mixtes ville-entreprises ont signé hier un partenariat. Bien qu'elles soient privées, les crèches mixtes travaillent en partenariat avec la Ville depuis 2008 pour compléter l'offre d'accueil municipal. Composé par « Crèches de France », « Babilou », « People & baby », « la Maison bleue » et « la Voie Romaine », cet ensemble d'entreprises d'accueil de l'enfant représente, dans la commune 564 places de crèches, dont 293 sont réservées par la Ville.

« Faire tomber les barrières »

L'accord signé hier propose désormais aux parents travaillant dans les entités affiliées à l'association « Nice Start(s) up » d'accéder à des places de crèches de manière plus simple, et rapide.



L'ensemble des représentants des cinq crèches mixtes ville-entreprises ont signé hier l'accord validant leur partenariat avec l'association « Nice Start(s) up ».

(Photo Cyril Doderigny)

Philippe Garcia est le président de « Nice Start(s) up ». L'association, créée depuis un an et demi, regroupe aujourd'hui environ mille salariés. « Le fait de réussir à unir toutes ces petites structures fait que nous représentons

désormais quelque chose d'important. Par exemple, nous représentons plus d'emplois sur le territoire que l'entreprise IBM, qui est pourtant une énorme multinationale. » Fier de son travail, l'homme explique que cet accord

était devenu nécessaire. « C'est le fruit de négociations, mais il était devenu évident que des places de crèches étaient nécessaires pour l'embauche et le travail dans ces start-up. L'idée était aussi de faire tomber les bar-

rières, d'inciter les gens à venir pour qu'ils puissent s'installer sans difficulté et travailler convenablement. »

Accompagner les jeunes parents

Présents pour la signature

du partenariat, Philippe Pradal, 1^{er} adjoint au maire, et Françoise Monier, déléguée à la Petite enfance, ont eux aussi salué cette alliance nouvelle.

« Cet accord va permettre aux parents de pouvoir intégrer ces start-up sans problème. Créer un lien entre ces jeunes entreprises et ces crèches est une bonne chose; cela va encore accroître la dynamique de création qui est la nôtre, et offrir, aussi bien aux enfants qu'aux parents, un réel bien être », a exposé Françoise Monier.

Le 1^{er} adjoint a, pour sa part, salué le travail de sa déléguée. « Nous sommes partis du constat que ces crèches avaient des berceaux vides, et que les start-up avaient, elles, besoin de places pour les enfants. À partir de là, la relation s'est faite d'elle-même. Je n'ai été qu'entremetteur du projet », conclut, souriant, l'ancien maire de Nice.

SIMON VANNEREAU